

LA B-BB MIXTE, L'AWÉ ASBL ET L'EUROPE

Projet transfrontalier de sauvegarde et de sélection de la race mixte

L'élevage des bovins du rameau mixte de la race Blanc-Bleu belge en Belgique et de la race Bleue du Nord en France, occupe majoritairement des exploitations agricoles réparties de part et d'autre de la frontière franco-wallonne et plus précisément autour d'un axe allant de Quiévrechain à Brûly (figure 1).

Historiquement, ces deux rameaux partagent tous les deux leurs ancêtres avec le Blanc-Bleu belge de type viandeux, ancêtres appartenant à une race à deux fins (lait et viande) au format rectangulaire, très répandue au milieu du XX^e siècle en Moyenne et Haute Belgique ainsi qu'à ses frontières.

Bien que des échanges de reproducteurs n'aient jamais cessé entre ces régions, la présence de frontières a conduit à un isolement des populations, à la définition d'objectifs de sélection sensiblement différents et à la création de deux rameaux séparés: la Bleue du Nord (reconnue en 1983) et la Blanc-Bleu belge de type mixte (reconnue en 1974 et présente également en région flamande). Ainsi, en France, on retrouve majoritairement des animaux plus laitiers. La Wallonie possède, en plus du type laitier, une majorité d'individus à tendance plus viandeuse.

L'union fait la force

La France et la Wallonie ont développé, ces dernières années, un encadrement adapté à ces animaux. En

Via le soutien du programme Interreg IV et le ministère de la Région wallonne, l'AWÉ asbl renforce son encadrement du rameau Blanc-Bleu belge mixte au travers du projet Bluesel. Ce projet transfrontalier impliquant 7 opérateurs vise à assurer la sauvegarde et la sélection de la race B-BB mixte.



Un des axes du projet est de mieux sélectionner et mieux faire reproduire les animaux répondant aux critères définis pour la race.

particulier en Wallonie, grâce au soutien de la Région wallonne, l'AWÉ asbl a pu, ces dernières années, mieux caractériser le B-BB mixte en Wallonie et asseoir une base de sélection stable.

Cependant, afin d'aider les éleveurs à préserver ces populations à faibles effectifs et reconnues comme menacées d'extinction, il est indispensable aujourd'hui de mettre les frontières de côté, d'établir une ossa-

ture commune aux programmes de sélection/conservation et d'améliorer la rentabilité économique des exploitations agricoles grâce à la création d'une image de marque propre. Ces points constituent le cœur du projet Bluesel.

Les partenaires impliqués sont l'Association wallonne de l'élevage asbl, la Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, le Herd-Book Blanc-Bleu belge pour la Wallonie et le Syndicat mixte des Parcs naturels régionaux du Nord-Pas-de-Calais, l'Union Bleue du Nord, l'Institut de l'Élevage et le Parc naturel régional de l'Avesnois pour la France. Bien que les éleveurs flamands ne fassent pas partie intégrante du projet, les échanges seront accentués avec ceux-ci de manière à élargir la base de sélection.

Les actions envisagées

• Sélection

Le projet s'articule autour de 4 axes, le premier consiste à mettre en place un groupe de travail transfrontalier afin de développer un programme de conservation et de sélection.

Ce groupe réunira les partenaires impliqués dans l'encadrement technique et scientifique des rameaux au quotidien, en ce compris les éleveurs, avec pour objectif de définir une ossature commune aux schémas de sélection/conservation, de sélectionner les femelles qui répondent le mieux aux

objectifs de sélection/conservation définis, de réaliser des conseils d'accouplement sur ces femelles et enfin de réaliser le suivi des produits de ces accouplements.

Le but de cette action est de produire des jeunes mâles reproducteurs d'élite malheureusement trop rares aujourd'hui et donc très recherchés par les éleveurs.

• Indexation

La deuxième action a pour but de réaliser une indexation commune pour la B-BB mixte et la Bleue du Nord. Cette évaluation génétique transfrontalière amènera de nombreux avantages, à savoir une meilleure estimation des paramètres génétiques, une plus grande précision des évaluations et une rapidité de testage des reproducteurs accrue.

• Cartographie technico-économique

Au travers du troisième axe, les éleveurs auront accès à de nouvelles informations techniques et économiques propres à la mixte. Des éleveurs ne possédant pas de mixte pourront ainsi analyser dans quelle mesure cette race peut s'adapter ou non à leur exploitation.

• Valorisation

La dernière action tentera d'ouvrir des créneaux de valorisation pour les éleveurs de Mixte. A cette fin, on peut considérer que les rameaux possèdent une identité et une image potentiellement valorisable localement. De plus, des premières études menées par la FUSAGx semblent montrer que le lait des vaches mixtes aurait des qualités nutritionnelles particulières: une concentration plus élevée en acides gras mono-insaturés, compo-

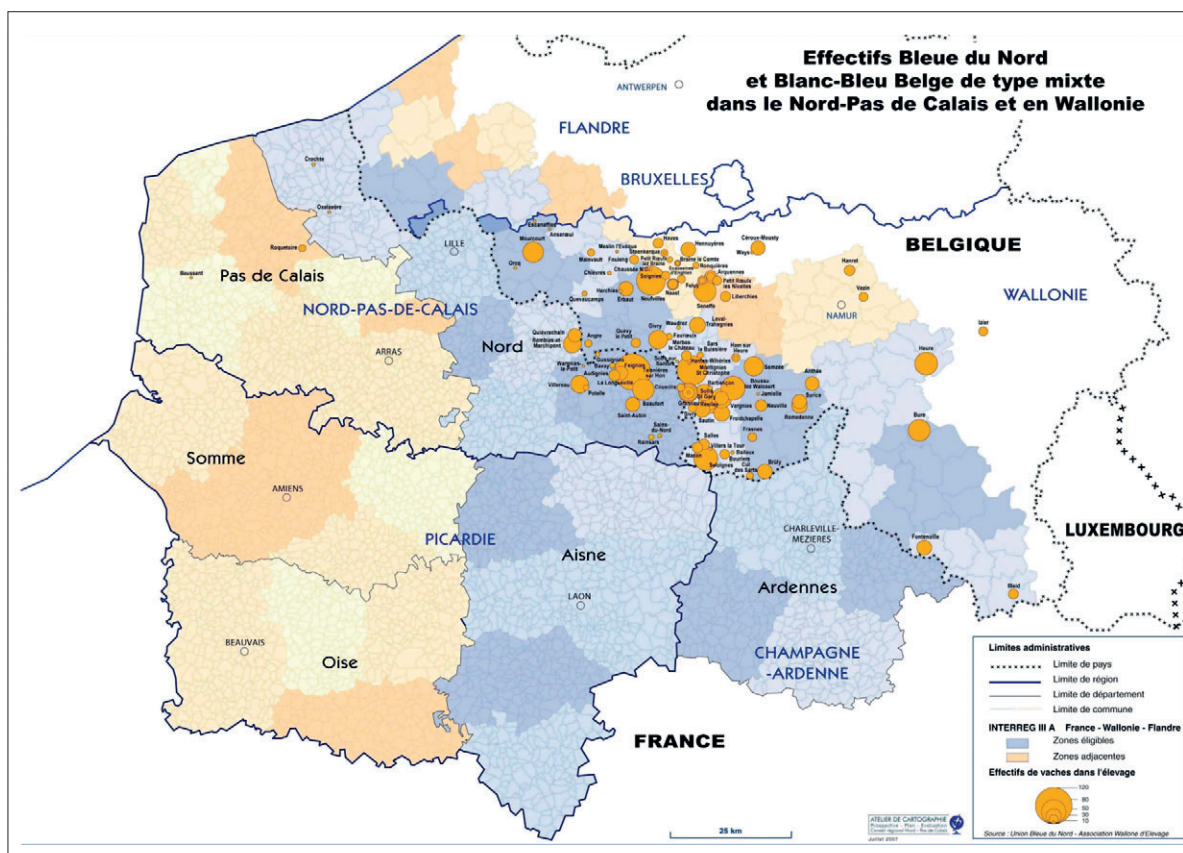


Figure 1: Répartition des élevages de Mixte dans le Nord-Pas de Calais et en Wallonie.

sants reconnus pour leurs bienfaits pour la santé humaine. Le développement d'un fromage spécifique fera l'objet d'une étude dans Bluesel.

Ce projet est soutenu par le programme Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen et le ministère de la Région wallonne.

Pour toute information complémentaire, contacter Géry Glorieux, de l'AWE asbl - service Recherche et Développement, au 083/23.06.33.



A LUXEMBOURG

Producteurs laitiers en colère

Près de 300 producteurs de lait européens ont manifesté le 27 octobre dernier devant le bâtiment du Conseil de l'UE à Luxembourg pour dénoncer le projet d'augmentation des quotas à partir de 2009 et réclamer des prix de vente

«décents».

«Non à la réduction de 25% du prix du lait», scandaient les manifestants,

rassemblés devant le bâtiment où étaient réunis les ministres de l'Agriculture.

Les producteurs, venus surtout d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, d'Autriche, de Belgique et du Luxembourg, répondaient à l'appel de l'European Milk Board, qui regroupe 14 organisations en Europe.

